

# EERV – PAROISSE DE NYON – CRANS – PRANGINS

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE DU 03 AVRIL 2025

Lieu : Salle du Conseil Communal de PRANGINS

Nombre de participants : 39

**Excusés :** Mmes Salvina **OCCIPINTI**, Cécile **BAILLY**, Valérie **N'DUHIRAHE**, Ellen **RENAUD**, Claire-Lise **NOIR**, Élisabeth **RUEY**, Marie-Louise **LUGEON**

MM. Jean **DOLIVO**, Jean-Luc **BLONDEL**, John **FONG-YONG**, Claude **RUEY**

### **1) Ouverture de l'Assemblée**

Le Président, M. Blaise-Edgar **ROCHAT** déclare la séance ouverte à 20h00 et salue la présence de M. Robert **MIDDLETON**, Syndic de Crans, M. Claude **ULDRY**, de la Commune de Nyon et Mme Alice **DURGNAT-LEVI** de la Commune de Prangins ainsi qu'à toutes les personnes présentes

. Il passe la parole à M. Michel **RENAUD** pour la lecture des principes constitutifs.

Ce dernier poursuit en nous proposant une réflexion de Philippe Zeissig écrite en 1986 lors de l'accident de Tchernobyl.

### **2) Adoption du PV de l'Assemblée ordinaire du 21 novembre 2024**

Le Président met en discussion l'adoption du PV de l'assemblée du 21.11.24.

M. Louis **NOIR** formule deux remarques :

En page 1 : « La Fondation Nyonnaise n'a rien versé depuis 2023 » (et non 2003 comme mentionné)

En page 3 : « M. Louis **NOIR** serait nommé président de la commission ». M. **NOIR** n'est pas président de cette commission. La présidence est assurée par tournus des membres.

Ces remarques étant notées, le PV de l'assemblée d'automne 2024 est adopté.

### **3) Approbation de l'Ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté en précisant que la problématique de la réforme de l'EERV 2029 sera bien traitée avec le « Compte-rendu du Synode » au point 6 et en apportant une petite précision : à la suite d'un petit problème technique, le point 8 « Communications du CP » a été complété par un « Divers et proposition individuelles » ; en fait, cela aurait du devenir le point 9. Le dernier point « Prière de clôture » devenant le point 10. Mais l'OJ ayant été déposé tel quel, il n'est pas modifié, ces 2 thèmes restant sous le point 8.

Sauf opposition, l'OJ est accepté tel quel.

### **4) Comptes 2024**

#### **A) Présentation des comptes :**

M. Christian **FANTI** commente les comptes 2024 de notre Paroisse :

Du côté des recettes il faut noter que la Fondation Nyonnaise a versé 3500,- CHF

« Terre Nouvelle » a rapporté plus de 9000,- CHF et les locations diverses s'élèvent à environ 69'000,- CHF

Le total de recettes s'élèvent à 190'412,- CHF

Du côté des dépenses, à noter que la contribution à l'EERV s'élève à 70'946,-CHF.

L'action œcuménique a coûté ~14'500,- CHF

Les immeubles (Prieuré et Horizons) pour leur entretien et leur chauffage, ont coûté au total 54'811,- CHF

Concernant les salaires, il est à noter que durant les mois de novembre et de décembre 2 salaires ont été honorés. Mme Cécile **BAILLY** partant à la retraite à la fin 2024, M. Loïc **PANISSET** a pris le relais et ce dès novembre 2024. Outre ces dépenses salariales, les dépenses liées au secrétariat sont stabilisées.

La facture de chauffage est en baisse (celle-ci étant liée au cours du pétrole)

Enfin suite à une dépense de 2760,-CHF pour « Aide à tiers » il a été décidé, à l'avenir, de limiter à 2000,-CHF par an les bons « Migros ».

Au bilan, une perte de 35'635,-CHF est constatée.

Tous les détails des comptes 2024 sont contenus dans la version présentée par M. Fanti, annexée à ce P.V.

### ***B) Rapport de la commission de gestion.***

Les recettes dues aux collectes des cultes dominicaux et des services funèbres et des mariages sont en nette diminution.

Félicitations est adressée aux équipes « Terre Nouvelle » et « Paléo » pour leurs excellents résultats.

Afin d'enrayer le déficit, il est proposé de renégocier (à la hausse) le contrat de bail avec la commune de Nyon...

Tous les détails de l'intervention de la commission de gestion sont contenus dans le rapport annexé à ce P.V.

### ***C) Discussion***

Pierre **CRETEGNY** demande pourquoi le compte jeunesse est vide. N'y a-t-il aucune activité ?

Kevin **BONZON** répond que le catéchisme et la jeunesse est du domaine régional. Il n'y a plus qu'un groupe de catéchisme pour toute la région.

Il précise que la réparation du frigo de la Crypte a été payée par le compte jeunesse.

Françoise **BOCHUZ** revient sur les bons de 20,-CHF « Migros » et demande si les demandeurs sont aiguillés ailleurs.

Kevin **BONZON** répond que la pastorale nyonnaise centralise la solidarité et un fichier se met en place. L'identité des bénéficiaires y est mentionnée et permet ainsi d'éviter le « tourisme » des demandeurs.

Sarah-Isaline **GOLAY** précise que si quelqu'un vient sonner à la porte de la cure, on continue d'aider dans la mesure de nos moyens.

La parole n'étant plus demandée, le Président soumet l'adoption des comptes 2024 et l'adoption du rapport de la commission de gestion à l'assemblée.

#### ***D) Adoption des comptes 2024***

Les comptes 2024 et le rapport de la commission de gestion sont approuvés à l'unanimité.  
Le Président remercie tous les intervenants pour leur travail.

#### **5) Présentation, discussion et adoption du rapport sur la vie de la paroisse**

Un exemplaire du rapport sur la vie de la paroisse est disponible pour chacun des membres et donc n'est pas lu.

Ce rapport, remarquablement présenté est d'ailleurs annexé à ce P.V.

Les seuls commentaires sont pour féliciter les auteur(e)s.

Le rapport est accepté par acclamation avec un grand Bravo !

#### **6) Compte-rendu du Synode**

Un compte-rendu de la dernière séance du Synode qui s'est tenue les 14 et 15 mars dernier est lu par Kevin **BONZON**. L'auteure en est Mme Claire-Lise **WALZ**, déléguée au Synode pour notre région

Les deux sujets à traiter durant ce Synode :

- 1) Consolider une partie de Règlement ecclésiastique
- 2) Définir le principe des critères des futures paroisses

Sur les 80 articles du Règlement ecclésiastique, seule la moitié a pu être traitée, les débats ont été nourris. Une session extraordinaire sera convoquée début mai pour terminer le travail.

Concernant la réorganisation ecclésiale, les membres du Synode ont voté l'entier des décisions à la majorité évidente.

3 objectifs ont présidé les réflexions :

- Passer de 11 régions et 88 paroisses à 25 ou 30 futures paroisses dans une cohérence cantonale
- Responsabilité pour les futures paroisses de couvrir les 4 domaines de mission (Vie communautaire et culturelle, Santé et solidarité, Formation et accompagnement, Communication et dialogue)
- Le rôle de pôles permettant de vivre la proximité et la diversité au cœur même des paroisses

Les critères portant sur la taille des futures paroisses ont été unanimement salués :

- La prise en compte du nombre d'habitant(e)s plutôt que de personnes protestantes puisque l'EERV est au service de toute la population.

- Des chiffres évalués entre 12'550 habitants en campagne, 29'500 en région mixte et 57'900 pour le milieu urbain (pour Lausanne seulement) permettront de définir la taille des futures paroisses.
- Enfin il a été rappelé que dès 2026, les paroisses actuelles qui imaginent fusionner pourront déjà collaborer et travailler ensemble.
- Lors des assemblées paroissiales d'automne 2026, les paroisses devront présenter un programme paroissial dans les grandes lignes et le mettre en consultation pour l'assemblée régionale. Cependant si ce n'est pas possible, le délai pourrait être prolongé.

Un dernier point a été discuté sur une directive provisoire du Conseil synodal concernant la formation et les conditions de l'engagement des célébrant(e)s laïques.

Il été décidé de réserver la formation à la présidence du culte et à la prédication et de suspendre la Directive provisoire pour qu'elle puisse être revue.

Lors de la discussion sur ce rapport, Kevin **BONZON** qui fait partie du groupe de pilotage « Eglise 29 » pense que, à cause du nombre d'habitant(e)s, le scénario à 2 paroisses pour la région pourrait être retenu.

M. Robert **MIDDLETON** demande que les options diverses soient exposées et souhaite qu'avant toute décision l'avis de la commune soit consulté.

Suzanne **BOURNOUD**, présidente du Conseil régional et membre du groupe de pilotage explique qu'il n'est pas prévu de démanteler les entités paroissiales actuelles.

Louis **NOIR** attire l'attention de l'assemblée sur l'avenir du journal « Réformés ». Il précise qu'il devrait durer encore 2 ans.

## 7) Nouvelles de la Région

Suzanne **BOURNOUD** présente le rapport d'activité du Conseil régional pour 2024. Cette année 2024 est placée sous le signe du changement.

Plusieurs sujets ont dû être traités.

-La réforme « Eglise 29 ». Après récolte de données auprès des paroisses de la région et du service communautaire Solidarité, plusieurs scénarii ont été élaborés

- Le chapitre des ressources humaines a beaucoup occupé le Conseil et surtout son coordinateur. Outre le travail administratif toujours omniprésent, nous avons pu nous réjouir de partager des moments avec les ministres de la Région lors de colloques et d'une retraite en mai, et surtout de nous réunir régulièrement de nous soutenir mutuellement et de nous entraider.

-Deux cultes régionaux ont eu lieu : le 17 mars à Nyon et 13 octobre à Gland où les membres du Conseil régional et les délégués à l'assemblée régionale ont été installés.

-Lors de vos assemblées paroissiales, un membre du Conseil régional a pu être présent.

La discussion étant ouverte, Françoise **BOCHUZ** demande comment vont se répartir les postes, en prenant par exemple Terre Sainte et La Dôle. Il y a actuellement 2 ministres, comment faire ?

Il est répondu que les postes pastoraux seront répartis de façon à pouvoir assurer les 4 domaines de la mission.

Philippe **DESPRAZ** demande combien d'habitant(e)s dans notre région. Il lui est répondu ~105'500 et avec le rattachement éventuel des villages de Longirod, St.-Georges et Marchissy, on serait à ~108'000 âmes.

Philippe **DESPRAZ** demande si une information pourrait être possible dans 3 mois sur l'avancement de la réforme.

Kevin **BONZON** répond que les canaux de communication sont à repenser.

Pierre **CRETEGNY** remarque que sur le site de l'EERV, on peut trouver passablement d'informations.

## **8) Communications du Conseil paroissial – Divers et propositions individuelles**

Catherine **FONG YONG** remercie chacun et chacune pour sa contribution. Elle remercie M. Hermann **VIENNA** pour son engagement. Il va rester dans notre paroisse jusqu'à fin avril.

M. **VIENNA** explique qu'on lui a demandé d'étudier les possibilités d'approche des ainé(e)s. A ce titre il a formé un petit comité afin de pouvoir identifier les demandes. Il semble que l'offre à ce niveau est suffisante, mais la préoccupation est qu'il y a des personnes qu'on ne voit plus.

On est donc sur la piste de visiteurs et de visiteuses pour ces personnes isolées.

Christin **SCHEIDEGGER** propose de réunir les personnes isolées pour chanter 1 à 2 fois par année.

Dans les communications du Conseil paroissial (suite) :

- 17 avril : Culte d'accueil de Mme Marie **CENEC** pasteure
- 04 mai : Culte d'adieu d'Elio **JAILLET**
- Rappel des différentes manifestations et rencontres durant la semaine Sainte
- Vendredi Saint, Culte à 10h15 à Prangins
- Pâques, aube à 06h00 à Prangins, 10h15 Culte à Nyon
- Durant les vacances de cet été, culte en alternance avec la paroisse de la Dôle. Le 17 août, picnic à Eysins pour clore l'alternance.

Anne-Catherine **JACQUES** reconnaît une communication parfois difficile. La marge de progression est donc réelle. Concernant le journal « Le Réformé » elle explique que si les informations qui concernent la paroisse sont erronées ou incomplètes, les délais entre l'envoi des données et la parution du journal sont un handicap.

Elle profite de remercier Loïc **PANISSET** pour la tenue du site de la paroisse. Elle rajoute que lors du prochain appel de fond, outre le bulletin de versement, un sondage sera proposé.

Kevin **BONZON** constate que « Sapin Solidaire » a bien marché.

Concernant Paléo, il informe l'assemblée que le festival change les locations de tentes. Il ne sera plus possible d'obtenir un plancher adapté à nos besoins. Il faudra donc compter avec des investissements supplémentaires de l'ordre 7'500,-CHF qu'il espère amortir en 4 ans.

D'autre part un planning pour les « plucheurs » d'oignons sera établi en temps voulu.

### **Divers**

Françoise **GLANZMANN** a apprécié de trouver les annonces au verso de l'ordre du culte du 30 mars dernier. Elle trouve que le système des « news letters » est bon moyen de communication. Suzanne **BOURNOUD** annonce un culte régional dans la paroisse de la Dôle pour le 31 août prochain.

Catherine **FONG YONG** annonce un beau succès de la vente des roses (845,-CHF)

Christin **SCHEIDEGGER** cherche du monde pour siéger au comité d'ASOLAC. Quelques bénévoles protestants supplémentaires pour servir les repas seraient les bienvenus.

## 9) Prière de clôture

C'est avec le « Notre Père » dit tous ensemble que cette assemblée se termine.

Il est 21h31, le Président lève l'assemblée et invite les personnes présentes à partager une petite verrée.

Prangins, le 14 avril 2025

Le secrétaire de l'Assemblée paroissiale,



Rémy Bournoud